

radiodiffusion étendre de plus en plus son activité et sa puissance sous la direction de l'État. Certains préopinants ont déclaré cet après-midi que Radio-Canada, est un service d'utilité publique. A certains égards, c'est parfaitement vrai. Dans ce cas, cependant, nous avons un service d'utilité publique, une société de la Couronne qui se mêle du domaine fort controversé des idées. Il y a dans le monde autant d'idées et d'opinions que de têtes. Lorsqu'un organisme de radiodiffusion est administré par l'État, comme c'est le cas de Radio-Canada jusqu'ici, il faut s'attendre à de grandes divergences d'opinions et à une discussion plutôt acrimonieuse.

Au fait, il est heureux que nous ayons cette occasion de discuter les crédits de Radio-Canada au moins une fois l'an. A en croire même seulement les commentaires que nous avons entendus jusqu'ici, il est évident que des changements s'imposent dans notre politique de diffusion et qu'il y a place pour une critique et une analyse des plus minutieuses. A mon avis, on en a tenu compte quand on a institué la Commission Fowler qui, très prochainement, nous donnera un rapport complet sur la situation de la télédiffusion au Canada. Quand ils auront vu ce rapport, les députés pourront se former une opinion plus ou moins complète sur ce qu'il faudra faire dans l'avenir.

J'ai écouté la déclaration que le ministre du Revenu national a faite hier et aujourd'hui alors qu'il donnait rapport à la Chambre de l'exploitation de Radio-Canada. Pendant qu'il portait la parole, il m'est venu à l'esprit que la Société, dans le domaine de la diffusion au Canada, tire le diable par la queue, particulièrement depuis l'avènement de la télévision. Cela s'applique en particulier à la rapide augmentation des frais requis pour fournir un service de télévision satisfaisant. Le rapport du ministre propose d'étendre le champ d'action; nous avons multiplié les émissions, et chose peut-être plus importante encore, nous avons multiplié les frais. Tout ce qui touche la diffusion a grossi et s'est amélioré ces quatre dernières années,—pour ce qui a trait à l'activité de Radio-Canada, je mets le mot "amélioré" entre guillemets. Je conviendrai bien volontiers que le niveau des émissions de la Société s'est élevé dans le domaine de la télévision, mais il faut s'y attendre quand on considère les énormes sommes d'argent qui sont consacrées à ce nouveau moyen de communication publique.

Pourtant, les artistes sont nombreux au Canada. Pourquoi la radio canadienne ne pourrait-elle produire d'aussi bonnes émissions que celles qui sont diffusées par les

postes des autres pays? Ce n'est pas parce que Radio-Canada est en majeure partie étatisée que nous avons d'excellentes émissions, car fut-elle administrée par n'importe qui, les artistes seraient les mêmes. On pourrait prétendre, naturellement, que l'État, en exerçant un contrôle absolu et rigide sur la radiodiffusion, peut gêner les opérations plutôt que de les favoriser. D'autres grands pays où à l'heure actuelle la télévision est très répandue offrent aussi des émissions fort intéressantes.

Il me plaît de voir que Radio-Canada se propose d'échanger un plus grand nombre d'émissions de valeur avec les autres pays. J'imagine que le pays qui, pour plusieurs raisons, produit le plus grand nombre d'émissions d'une haute tenue c'est notre voisin du sud, les États-Unis. Il possède les fonds nécessaires, les artistes et la main-d'œuvre. C'est aussi dans ce pays que la radiodiffusion jouit de plus de liberté. J'ai par devers moi un rapport que j'ai extrait d'une revue illustrée de l'URSS, édition de mai 1956. On y expose en détail les objectifs et les réalisations de la radiodiffusion russe. En URSS, la radio est régie par l'État naturellement; il en est question à l'alinéa où sont résumés les objectifs de ce service:

Les Soviétiques ne regardent pas la radio uniquement comme moyen de diffuser les nouvelles et les programmes récréatifs. Ils y voient un moyen d'étendre leurs connaissances et de se tenir au courant des développements de la culture universelle. C'est en conformité de cette attitude qu'on élabore les émissions radiophoniques et télévisées. Ils vont jusqu'à décrire sommairement la sorte d'émissions qu'ils diffusent dans ce pays.

Il est entendu qu'il y a bien des façons de se servir de cet important moyen de communication au Canada, moyen qui en un temps relativement court a accompli un progrès assez remarquable. Mais je soutiens toujours qu'il est possible de prétendre que la régie sévère qui règne chez nous a nuï plutôt qu'aidé aux créations dans ce domaine. L'élaboration des programmes semble être la principale cause de l'augmentation rapide des frais des spectacles télévisés au Canada. Selon moi, il reste à savoir si, afin de mettre en œuvre les fonctions établies de Radio-Canada, il est souhaitable que nous concentrons tellement sur les émissions récréatives légères. Plusieurs des émissions qui entrent dans cette catégorie coûtent cher à Radio-Canada. La plupart d'entre elles sont des imitations de spectacles analogues de variétés aux États-Unis. Malheureusement, comme le ministre l'a mentionné hier soir, dès que de tels artistes deviennent le moins populaire sur le réseau canadien, ils se laissent